



Liberté Égalité Fraternité

FAVORISER LES PROJETS ASSOCIANT CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS

Proposition n°10

PRÉSENTATION DU PROJET

Développer la co-construction et l'évaluation d'outils et de solutions numériques par les chercheurs et les enseignants.

CONTEXTE

Cette proposition figure parmi celles issues des États généraux du numérique pour l'Éducation (EGN) organisés les 4 et 5 novembre 2020. Elle s'inscrit dans la thématique « ENSEIGNER ET APPRENDRE LE NUMÉRIQUE ET PAR LE NUMÉRIQUE ».

Plusieurs actions, programmes ou marchés publics portés par le ministère de l'Éducation nationale avec des équipes académiques associent recherche et enseignants, dans le domaine de l'innovation et des apports du numérique éducatif. Il s'agit généralement de favoriser des opérations de « recherche et développement », de « recherches actions », de « recherches ou sciences participatives » et surtout de réussir les passages à l'échelle « du laboratoire à la classe » (pour les éléments de recherche, dans leur pluralité, vers les pratiques d'enseignement). Celles-ci engagent chercheurs et enseignants à travers des pratiques professionnelles numériques, une expression de besoins et une qualification des solutions expérimentées ou des ressources et des outils co-créés par itérations successives, aboutissant à une diffusion plus ou moins large des résultats et de la mise à disposition des travaux et des ressources.

Les enjeux sont pluriels mais tous visent à établir par l'expertise et l'expérience de chacun dans un cadre de confiance des réponses et des solutions pour améliorer, adapter, transformer et enrichir les pratiques professionnelles, les apprentissages des élèves et l'engagement de tous pour développer les compétences et les connaissances nécessaires pour vivre, travailler et agir en citoyens éclairés dans une société et une économie numérique.

OBJECTIFS

Il s'agit de :

- Développer un cadre commun, en prenant en compte la pluralité des contextes territoriaux et académiques, qui articule différents dispositifs, programmes et actions pour un engagement triennal en définissant clairement quelques objectifs-clés, règles et moyens associés en associant un volet recherche et développement fondé sur une expression de besoin, une co-conception, un accompagnement, une évaluation continuée et un suivi des usages sur trois ans des solutions proposées. Ce cadre commun inclut le partage des données, des informations et des résultats dans le cadre de la science et de l'éducation ouvertes :
 - des actions de recherche académique et de recherche appliquée débouchant sur des outils et solutions en forme de « preuve de concept » (démonstration de faisabilité) et/ou sur la réalisation, le déploiement et l'évaluation de solutions sur le modèle des appels à projet ou du partenariat d'innovation intelligence artificielle (P2IA), ou du type projets eFRAN, ProFAN;
 - des actions volontaristes pour étendre la diffusion et l'appropriation des publications et travaux scientifiques par la communauté éducative, en s'appuyant expressément sur les initiatives et dynamiques internationales en matière de science ouverte (plan du MESRI), d'éducation ouverte et de ressources éducatives libres (UNESCO, chaire UNESCO IA-REL);

- le développement d'actions événementielles ou d'auto-formation en mode hybride ou distanciel avec des rendez-vous réguliers mêlant les différents acteurs, voir notamment les « jeudis de la recherche » de l'académie de Versailles ou les « Forums éducation recherche » de l'académie de Rennes, et permettant de rendre compte d'une recherche en action au service de l'École dans toutes ses dimensions et dans une approche pluridisciplinaire.
- Valoriser les projets numériques proposés par les enseignants ou les collectifs d'enseignants ainsi que leur implication.

PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Les périmètres d'application sont :

- les enseignants, les élèves (et leurs familles) grâce au développement de solutions, de ressources et d'outils associés pour mieux enseigner et apprendre le numérique et avec le numérique et permettant une élévation globale des compétences ;
- les acteurs de la recherche sur le numérique en éducation (enseignement, mais aussi culture, recherche fondamentale ou appliquée) avec une ouverture des espaces scolaires et une collaboration accrue dans la durée, des partenariats encadrés et une transformation progressive des attentes de la communauté éducative à leur égard y compris dans la recherche appliquée de solutions commercialisées ensuite par des acteurs publics ou privés ;
- eles cadres du MENJS ou en interministériel et les collectivités territoriales : aide aux choix et à la décision sur les investissements ;
- les acteurs économiques, notamment la filière EdTech, grâce à des partenariats encadrés, explicites et transparents pour partir des besoins des usagers de produire des ressources de qualité avec l'appui de la recherche et dans le respect de la liberté pédagogique d'utiliser ou non ces ressources en même temps que de celui du respect du cadre concurrentiel.

Les résultats de la recherche restent insuffisamment connus des principaux intéressés: les enseignants, les cadres, les responsables de la formation et de l'élaboration des ressources. Pour répondre à ce constat, le CSEN et la Conférence des recteurs ont impulsé une dynamique qui, en appui aux réseaux professionnels existants, doit permettre un véritable travail collaboratif à l'échelle académique entre les acteurs de la recherche, des pratiques, de la formation et de l'élaboration des ressources. En ce sens, l'expertise et les projets recherche menés à bien en académies doivent ainsi être mis à l'actif des dispositifs de formation initiale et continue (notamment au sein des Inspé, EAFC - écoles académiques de la formation continue - et Réseau Canopé).

● BÉNÉFICES

- Une cartographie dynamique des dispositifs et des actions qui associent les chercheurs et les enseignants et une meilleure lisibilité pour l'ensemble des acteurs.
- Un ensemble de dispositifs et d'actions articulés en fonction des budgets alloués et priorités fixées, une construction modulaire qui facilite le rapprochement des intentions et l'alignement des temporalités pour transformer concrètement la formation, les pratiques des enseignants et des cadres, les apprentissages et le parcours scolaire des élèves.
- Une lisibilité des programmes et des moyens pour tous.

PLANNING

Ce calendrier est susceptible d'évoluer*

Mars 2021 Cartographie de l'existant et articulation des possibles.

Avril-juillet 2021 Enquête recueil expression de besoin auprès des enseignants et des chercheurs. Janvier-juin 2022 Alignement et ajustement projets - préparation du lancement de nouvelles actions et mise en place d'une instance de coordination / priorisation (niveau national / déclinaison régionale possible).

Préparation et lancement d'actions déjà engagées par la DNE et pérennisées pour faire suite aux EGN :

- Dispositif léger des groupes thématiques numériques #GTnum, portés par des laboratoires et associant les territoires académiques (2021-2023).
- Appels à projets plus conséquents pour 10 projets avec obligation de développer des outils, des données et des formations.
- Soutien à projets innovants sur le modèle Edu-up sur un volet qui accompagne le développement de solutions proposées par les chercheurs.
- Lancement de nouveaux partenariats d'innovation liant les phases R&D, industrialisation et déploiement à raison d'une opération majeure par semestre 2021-2022 sur 24 à 36 mois de mise en place.

ORGANISATION

Les instances de pilotage de ce projet impliquent le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports, en particulier le Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN), la Direction du numérique pour l'éducation (bureau du soutien à l'innovation numérique et à la recherche appliquée - TN2) ainsi que la Direction générale de l'enseignement scolaire (bureau l'innovation pédagogique – C1.1).

^{*} Fiche résumé: https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/processes/suivi/f/184/results/56